



CONDITIONS DE LOCATION DES APPARTEMENTS

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
Seules les personnes figurant sur le contrat pourront séjourner à la résidence

- Toute réservation passée sur le site internet du camping constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et le camping. Il vous appartient de vérifier l'exactitude des informations validées par vos soins (dates de séjour, options, coordonnées, participants) et de nous signaler toute erreur éventuelle dans les meilleurs délais.
- Le parking pour 2 voitures est compris dans le prix de la location de l'appartement. Parking en sous-sol pour une voiture, parking en extérieur pour la 2ème voiture. Toute voiture supplémentaire devra stationner à l'extérieur de la résidence.
- Les ustensiles de cuisine et la vaisselle se trouvent dans les appartements.
- Les consommations d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix de la location.
- Il est conseillé d'apporter ses draps, toutefois, la location pourra s'effectuer sur place (voir tarifs).
- **Location possible uniquement sur réservation** : draps, serviettes, linge de maison ou matériel de puériculture. **Nous consulter maximum 30 jours avant l'arrivée (stock limité). Surcoût applicable en cas de restitution en mauvais état.**
- **Pour des raisons évidentes de gestion, l'attribution d'un emplacement précis n'est pas garantie. Nous faisons toujours notre maximum pour répondre à toutes les exigences (groupes, familles, contraintes matérielles, etc.).**
- Pour les groupes (minimum 25 personnes), l'attribution des appartements est effectuée par nos soins.
- Les locations d'appartements se font à la semaine, du dimanche après 16 h pour l'arrivée, au dimanche avant 10 h pour le départ. En dehors de cette période, à certaines dates, possibilité de location à la nuitée (minimum 2 nuits). Nous consulter.
- Dans tous les cas, l'arrivée doit avoir lieu avant 20 h.
- Un acompte de 25 % et 20 € de frais de dossier sont demandés à la signature du contrat de réservation.
- Le règlement du solde doit être effectué au maximum 30 jours avant la date d'arrivée et comprend les taxes de séjour pour toute personne de plus de 18 ans. **ATTENTION : passé le délai des 30 jours, la réservation sera considérée comme annulée et l'hébergement sera remis en vente.** Les sommes déjà versées seront conservées à titre d'indemnités de rupture de contrat.
- **Le règlement par chèques vacances ANCV (libellés aux nom et prénom du titulaire du contrat de location ou d'un des participants au séjour) est accepté. NB : les e-chèques vacances ne sont pas acceptés.**
- **Réservation à moins de 30 jours de l'arrivée** : le montant total du séjour (incluant frais de dossier et taxes de séjour) sera demandé par carte bancaire au moment de la réservation.
- A l'arrivée, une caution de 120 € pour le ménage est demandée, celle-ci sera restituée le jour du départ si l'appartement est rendu parfait état de propreté.
- Une caution supplémentaire de 300 € sera demandée, celle-ci sera encaissée si des détériorations sont constatées.
- Possibilité de faire réaliser le ménage de fin de séjour par nos soins (se référer aux tarifs en vigueur).
- En cas d'annulation de votre réservation d'appartement, aucun remboursement ne sera effectué si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation (voir conditions sur le site Internet).
- Les frais de dossier pour réservation s'élèvent à 20 € et sont non remboursables.
- **Les animaux sont strictement interdits dans les appartements, et ces derniers sont non-fumeurs, tout comme l'ensemble des espaces communs.**
- **Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un responsable légal durant toute la durée du séjour au risque de se voir refuser l'accès à la résidence.**

MODIFICATION, ANNULATION ET REMBOURSEMENT DE VOTRE SEJOUR

Modification de votre réservation :

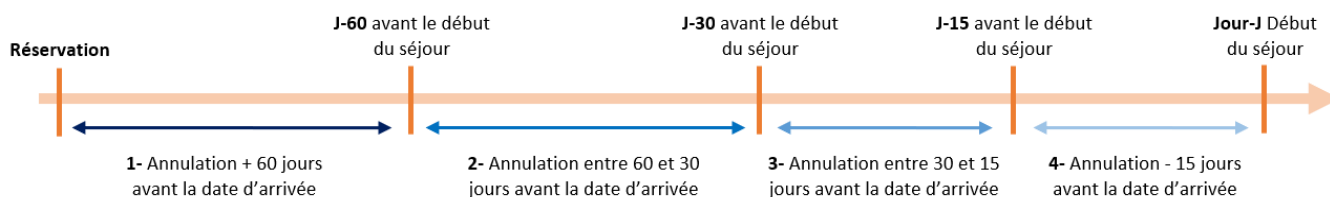
Une demande de modification du séjour (*dates, type d'hébergement*) peut être faite auprès de la résidence (*par courrier ou e-mail*), dans la mesure des disponibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation.

Toute demande de prolongation de séjour ou de changement de catégorie de location sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de modification de séjour intervenant 15 jours avant la date d'arrivée ne sera pas acceptée.

Annulation du fait du client :

En cas d'annulation, merci d'avertir la résidence le plus rapidement possible par e-mail ou courrier.

• En cas d'annulation sans souscription à l'assurance :



1- annulation survenant plus de 60 jours avant la date d'arrivée : la totalité de l'acompte vous sera remboursée. Une indemnité compensatoire de 20 € sera conservée à titre de frais d'annulation, et le cas échéant 3 % du montant versé par chèque vacances.

2- annulation survenant entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité de l'acompte sera conservée à titre de frais d'annulation.

3- annulation survenant entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50% du prix total du séjour seront conservés à titre de frais d'annulation.

4- annulation survenant moins de 15 jours avant la date d'arrivée : le montant total du séjour sera conservé à titre de frais d'annulation.

• En cas d'annulation avec souscription à l'assurance :

Une partie du montant des sommes payées (hors frais de dossier, coût de l'assurance et taxes de séjour) vous sera remboursée* suivant les conditions d'annulation disponibles sur notre site internet.

L'assurance annulation est facturée 3,5 % du prix du séjour par appartement (sous réserve d'augmentation). Elle est facultative et doit être souscrite à la réservation.

* En cas de non-remboursement par l'assurance et sur présentation d'un justificatif, nous vous rembourserons suivant les conditions d'annulation sans souscription à l'assurance, hors coût de l'assurance annulation.

Interruption de séjour :

Un séjour interrompu ou une arrivée tardive du fait du client ne pourront donner lieu à aucun avoir, ni remboursement sauf en cas de souscription à l'assurance annulation, suivant les conditions d'interruption disponibles sur notre site internet.

Annulation du fait de l'établissement :

En cas d'annulation du fait de la résidence, sauf cas de force majeure, le séjour vous sera remboursé dans son intégralité. Cette annulation ne pourra donner lieu à aucun versement de dommages et intérêts.

Droit de rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation.

Protection des données à caractère personnel

Le prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- son intérêt légitime (prospection, gestion de la relation clients, organisation, statistiques) ;
- le respect d'obligations légales et réglementaires (facturation, comptabilité, la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption).

Le prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du prestataire.

Dans les conditions définies par la Loi Informatique et Libertés et le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus, par courrier électronique à l'adresse info@residence-lagabiniere.com, ou par courrier postal accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé, à l'adresse suivante : SA ELC, 153 route de la Madrague – 83400 HYERES.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Opposition au démarchage téléphonique

Conformément à l'article L. 223-2 du Code de la Consommation, le client dispose du droit de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour cela, il suffit de s'inscrire et de le signaler sur <https://www.bloctel.gouv.fr>.

Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente (rédigées en langue française) et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Médiation de la consommation

En cas de litige entre le client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client consommateur au sens de l'article L.133-4 du Code de la Consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du Code de la Consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

24, rue Albert de Mun – 33000 BORDEAUX

www.mediateur-consommation-smp.fr

La loi française est seule applicable au présent contrat.

Le gestionnaire informe en outre le client des dispositions prises pour mettre en œuvre l'article 14 du règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation et modifiant le règlement (CEE) n° 2006/2004 et la directive n° 2009/22/CE (règlement relatif au RLLC).

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>